

## Oxurion publie ses résultats du premier semestre 2025

Louvain, BELGIQUE – 30 Septembre, 2025 – 18:00 CET - [Oxurion NV](#) (Euronext Brussels: OXUR), entreprise biopharmaceutique basée à Louvain, a publié aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour le semestre clos le 30 Juin 2025.

Le rapport semestriel est disponible dans la section '[Investors](#)' du site Internet de la Société et peut également être téléchargé au format [PDF](#) (version anglaise).

### À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est une société spécialisée dans la prise de participation majoritaire dans des sous-traitants pharmaceutiques européens prometteurs. Oxurion a pour ambition de construire un groupe intégré de sous-traitants au service des acteurs du secteur de la santé. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante [www.oxurion.com](http://www.oxurion.com).

### Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

### Avertissement complémentaire

L'investissement prévu dans des actifs numériques (tels que Bitcoin et Ethereum) expose la société à des risques spécifiques liés à la volatilité, à la régulation incertaine et à la cybersécurité. Ces facteurs peuvent avoir un impact significatif sur la performance attendue des investissements.

### Contacts :

<p><a href="#">Oxurion NV</a> Pascal Ghoson Chief Executive Officer <a href="mailto:Pascal.ghoson@oxurion.com">Pascal.ghoson@oxurion.com</a></p>
--